

PROFILES

Le nouveau référentiel suisse
pour la formation médicale prégraduée



PROFILES, c'est...

le successeur du catalogue suisse des objectifs d'apprentissage pour la formation médicale prégraduée (SCLO). Ce nouveau référentiel vise à adapter les cursus médicaux en Suisse à l'évolution des domaines de la médecine et de la pédagogie médicale. Il constitue le cadre de référence pour l'enseignement et l'évaluation, notamment pour l'examen fédéral de médecine à partir de 2021.



PROFILES en bref

PROFILES (**P**rofile **R**elevant **O**bjectives and **F**ramework for **I**ntegrative **L**earning and **E**ducation in **S**witzerland for the training of medical students, <http://www.profilesmed.ch>) décrit les compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) qu'un-e étudiant-e de médecine doit avoir développées tout au long de son cursus prégradué pour prendre en charge les situations médicales les plus courantes dès son premier jour d'assistantat.

La pratique médicale est basée sur l'intégration d'un ensemble de compétences pour exécuter des activités professionnelles dans le contexte d'une situation clinique. Afin de pouvoir développer leurs compétences en adéquation avec la pratique médicale, les étudiant-e-s ont besoin :

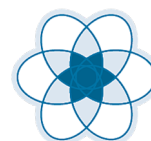
- d'un enseignement intégré et interdisciplinaire organisé autour d'un ensemble cohérent de connaissances et compétences clés à maîtriser, plutôt que d'une liste exhaustive de contenus disciplinaires à couvrir,
- d'une immersion précoce et continue en milieu clinique qui propose des évaluations formatives régulières et favorise le développement de l'identité professionnelle,
- d'un dispositif qui leur permet de suivre la progression de leur parcours d'apprentissage individuel afin d'assurer leur exposition aux expériences cliniques nécessaires pour répondre aux exigences de PROFILES.



PROFILES intègre trois concepts fondamentaux

1) compétences générales

PROFILES se base sur le référentiel CanMEDS, élaboré par nos collègues canadiens, qui décrit les compétences attendues des médecins pour répondre de façon efficace aux besoins des patient-e-s. Il repose sur l'idée que chaque médecin exerce **7 rôles** : expert médical, communicateur, collaborateur, leader, promoteur de la santé, érudit et professionnel. **Exemple** : Dans son rôle de professionnel, l'étudiant-e doit pouvoir respecter la confidentialité et la vie privée des patient-e-s (General Objective 7.3).



2) activités professionnelles fiables

PROFILES définit neuf activités professionnelles, désignées « entrustable professional activities » (EPAs). La particularité des EPAs réside dans le concept de « entrustment », c'est à dire le niveau de confiance alloué à un-e étudiant-e pour exercer une activité professionnelle. PROFILES exige que les étudiant-e-s qui débutent leur assistantat maîtrisent les neuf EPAs à un niveau d'autonomie nécessitant seulement une supervision à distance.



Exemple : À la fin du cursus, l'étudiant-e doit pouvoir évaluer l'état physique et mental du/de la patient-e (EPA 2).

3) situations cliniques

PROFILES liste 265 situations cliniques génériques, désignées « situations as starting points » (SSPs), qui couvrent les situations cliniques, les symptômes et les plaintes courantes auxquelles un étudiant-e doit être exposé-e et être capable de prendre en charge. Les SSPs couvrent tous les groupes d'âge et les soins de tout type (aigus, chroniques, palliatifs, réhabilitation, etc.) dans divers contextes cliniques (hospitalier, ambulatoire, communautaire, etc), quelle que soit la discipline.



Exemple : Dans son premier jour d'assistantat, l'étudiant-e doit pouvoir prendre en charge un-e patient-e avec dyspnée (SSP 46).

PROFILES exige également que la formation médicale permette davantage aux étudiant-e-s de développer un esprit critique, une approche scientifique rigoureuse et la capacité de se tenir à jour afin de répondre aux besoins de santé de la population et aux défis futurs.



intégration de PROFILES dans notre cursus de médecine

Les Facultés de médecine suisses gardent une grande autonomie pour définir le contenu et l'organisation de leur cursus. L'École de médecine accompagnera l'implémentation progressive de PROFILES dans son cursus pendant les prochaines années. Cette réforme est nécessaire et coïncide avec des mesures que l'École de médecine doit mettre en œuvre pour répondre aux conditions formulées par le Conseil suisse d'accréditation dans le cadre de l'accréditation obtenue en 2018.

Le cursus dans son ensemble doit couvrir toutes les composantes essentielles de PROFILES. Une approche systématique de cartographie du cursus, reliant les contenus et les cibles d'apprentissage aux méthodes d'enseignement et à l'évaluation des apprentissages, permettra aux étudiant-e-s, aux enseignant-e-s et à l'École de médecine de savoir ce qui est enseigné et/ou doit être appris, quand et comment. Pour soutenir les étudiant-e-s dans la planification et le suivi de leur apprentissage, le portfolio PULS, déjà en place, sera renforcé et déployé tout au long du cursus clinique.

Les enseignant-e-s sont encouragé-e-s à s'appuyer dès maintenant sur le nouveau référentiel pour la conception de leurs enseignements, par exemple en ciblant explicitement les situations cliniques qui doivent être maîtrisées selon PROFILES. Pendant cette phase de transition, ils/elles peuvent contacter l'UPMed pour des renseignements plus spécifiques concernant les implications de PROFILES sur le cursus, et des fiches pédagogiques traitant des aspects importants de l'implémentation de PROFILES (objectifs d'apprentissage, méthodes d'enseignement, modalités d'évaluation, etc) seront mis à disposition.



pour plus d'information

<https://www.unil.ch/upmed> --> onglet «PROFILES»

